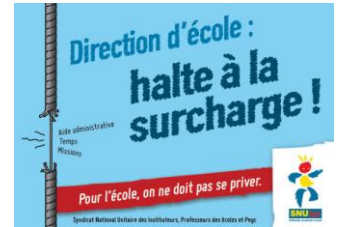


**Groupe de Travail
Direction et Fonctionnement de l'Ecole
Séance du 16/01/2017**



Des acquis engrangés par le SNUipp-FSU, modestes mais réels

A la suite de la séance inaugurale des travaux sur la direction d'école du 26/09 ([lire ici](#)), le SNUipp-FSU a remis sur la table l'arc élargi de ses revendications départementales, en particulier en matière de simplification administrative et de formation initiale et continue des directeurs/trices.

Simplification administrative

1- Mise à disposition d'un **calendrier départemental des tâches et des échéances**. Accord de l'IA.

A la suite du GT, les calendriers relevant de la Division des Personnels Enseignants (DIPE) et de la Division des Elèves et de l'Action Educative ont d'ores et déjà été diffusés via la lettre hebdomadaire de l'IA.

2- Mise en place de **l'expertise juridique**. Accord de l'IA : pas de service dédié mais expertise confiée à la DEAE (mail : vie-scolaire@ac-nice.fr). Le SNUipp-FSU pointe que ce service aux écoles doit être rappelée dans la lettre hebdomadaire. Accord de l'IA qui propose également la mise à disposition des fiches juridiques déjà réalisées sur Estérel.

3- **Liens actifs dans les documents PDF** envoyés. Accord de l'IA.

4- Considérant la diffusion de nouveaux outils numériques à l'échelon national ([lire ici pour présentation et analyse syndicale](#)), le SNUipp-FSU estime que la nécessaire amélioration du TBE est désormais secondaire, voire caduque. L'IA ne se positionne pas, en attente des consignes ministérielles. Le SNUipp-FSU réaffirme sa revendication d'un **allègement significatif des enquêtes administratives** (recours à des enquêtes par échantillon à chaque fois que c'est possible).

Le SNUipp-FSU pointe la **diffusion tardive et les délais insuffisants de l'enquête PFSE**. Accord de l'IA qui voit avec le service concerné.

5- **Audit départemental de l'équipement informatique des directions**. Accord de l'IA : relance auprès des opérations auprès des circonscriptions.

7- **Document synthétique d'information sur les responsabilités exercées sur les temps scolaires déconcentrés**. Le document diffusé en décembre 2016 ([lire analyse syndicale ici](#)) nécessite un recentrage sur les dispositifs particuliers (APC, SRAN, ELCO, Accompagnement éducatif). Il pourrait être **complété par une FAQ fondée sur les interrogations des collègues**. Accord de l'IA : utilisation des sollicitations auprès de la DEAE.

8- **Accès aux applications numériques avec identifiant école ou au moins 2^e accès personnel**. Pas de réponse de l'IA qui n'a pas la main sur ce dossier. Revendication transmise au SNUipp-FSU national pour intervention auprès du ministère.

9- **Suppression de toute communication directe des collèges** (comme a pu le faire récemment le collège privé Stanislas à Cannes). Accord de l'IA qui intervient systématiquement auprès des établissements.

10- **Pas de relevé mensuel des absences des personnels CUI**. Accord de l'IA.

11- Corrections à apporter à l'application de déclaration des sorties scolaires : 1) permettre le téléchargement de plusieurs listes de classes afin de ne saisir qu'un formulaire en cas de sortie impliquant plusieurs classes ; 2) permettre la modification d'une saisie, en cas d'erreur ou de modification. Accord de l'IA sur le point 1 qui transmet au service informatique du rectorat mais pas sur le 2 (crainte de déperdition d'informations nécessaires à la sécurité).

11- Amélioration de webmail : anticiper les alertes de saturation (risques de messages perdus), mieux éliminer les spams en amont. Accord de l'IA qui transmet au service informatique du rectorat.

12 – Suite aux interventions du SNUipp-FSU en CAPD et en GT Direction, constat partagé de l'absence de pression exercée sur les directeurs pour accélérer la **mise en œuvre du LSU**.

13- Réunions IEN/directeurs : privilégier le temps scolaire (24 h hebdomadaires) ou donner droit à récupération sur les 18h d'animation pédagogique. Accord de l'IA. Problématique à nouveau exposée aux IEN lors d'un prochain conseil IA/IEN.

14- Abandon du recensement collectif des grévistes à la charge des directeurs/trices. Cette demande de l'administration n'a pas de fondement réglementaire. Maintien de la consigne syndicale adressée aux directeurs/trices de ne pas prendre en charge ce recensement. Désaccord de l'IA qui sollicite ces remontées pour renseigner l'application Mozart.

15-Sécurité/PPMS. Le MEN confirme au SNUipp-FSU que **seuls trois exercices de sécurité sont obligatoires** dans l'année scolaire (lire [ici](#)). Pas de confirmation de l'IA qui maintient de ne pas avoir reçu confirmation.

Concernant le **guide d'aide à la rédaction du PPMS** diffusé par le MEN en novembre 2015, le SNUipp-FSU indique qu'**il ne s'agit pas d'un document obligatoire** comme l'ont pourtant présenté certaines circonscriptions. Accord de l'IA.

Demande du SNUipp-FSU que ce document soit diffusé aux sous un format modifiable pour faciliter l'actualisation du PPMS. Accord de l'IA qui transmet au service compétent.

Formation initiale

1- Remplacement à temps plein de tous les collègues nouvellement nommé-es, y compris en intérim. Réponse de l'IA : situation problématique actuellement du remplacement ; priorité accordée aux remplacements devant élèves. Cette réponse a été confirmée lors du conseil de formation (lire [ici](#)) ; depuis, 14 postes de brigades ont été créés au CTSD et 32 contractuels recrutés : nous maintenons la revendication et la vigilance sur ce dossier.

2- Formation initiale à proposer aux collègues en intérim (1 journée de formation aux outils de gestion numérique à la rentrée puis au moins une semaine filée – 2x2 jours) : Accord de l'IA ; le SNUipp-FSU suit la mise en œuvre.

3- Canevas de formation initiale (FI) présenté en amont et discuté en GT, ainsi que le relevé de conclusion de la FI (relevé des avis des collègues) : Accord de l'IA pour un GT avec évaluation de la FI (à programmer en avril/mai).

4- Trois jours en fin d'année scolaire à consacrer aux échanges de pratiques, conformément à la circulaire de 2014 : Accord de l'IA, sous réserve des capacités de remplacement (mesure confirmée en conseil de formation, programmée en avril/mai – le SNUipp-FSU 06 assure le suivi nécessaire à la mise en œuvre effective).

5- Intégrer d'autres formateurs à la FI que les IEN. L'IA propose une présentation des services de la DSDEN. C'est un point d'information qui ne manque pas d'intérêt mais

qui ne répond que partiellement à la demande d'autres intervenants, sans lien hiérarchique : enseignants/chercheurs de l'Université, de l'ESPE, directeurs, etc.

6- **Questionnaire diffusé en amont de la FI pour adapter la formation aux besoins réels.** Accord de principe de l'IA. A mettre en œuvre concrètement.

7- **Droit à tuilage.** Autorisations d'absence refusées au titre des difficultés de remplacement, mais accord de l'IA pour l'intégration d'une journée au module de FI de trois semaines, avant prise de poste.

8- **Formation des tuteurs** avant l'exercice du tutorat. Pas de mise en œuvre. Demande à réitérer en conseil de formation et lors du GT direction et formation.

Formation continue

1- **Stages en présentiel sur le temps de travail.** Les stages de FC programmés les mercredis après-midis ont tous été annulés, faute de participants (on se demande bien pourquoi les directeurs/trices surchargé-es de travail ne s'emparent pas des propositions du PAF...). Le SNUipp-FSU propose un regroupement par journée pour faciliter le remplacement. Pas d'avancée, l'IA renvoie sur les 108 h.

2- Sans évolution sur l'organisation des stages du PAF, il reviendrait aux IEN de proposer des **animations pédagogiques centrées sur des problématiques spécifiques à la direction d'école.** Le SNUipp-FSU avait démontré que cette offre n'avait jamais été mis en œuvre de manière généralisée en circonscription (et de loin...). L'IA indique relancer les IEN à ce propos.

En conclusion, **un dossier essentiel qui reste en souffrance.** La problématique sera évoquée lors de l'AG Direction du SNUipp-FSU pour construire avec les collègues des modalités d'action afin de conquérir des droits légitimes à la formation continue.

Assemblée Générale Direction d'Ecole

Mercredi 10 mai

de 9h à 12h

Siège du SNUipp-FSU 06

Toutes les informations pour participer sur notre site départemental, rubrique « direction »